



Formation finance mais entreprise en liquidation

Par blondeau nathalie

Bonjour

voilà j'ai débuté une formation CIP elle a été financé en totalité par l'organisme'(AGEFOS) , je suis en cdd depuis 8 mois et l'entreprise qui je précise est une association pour l'insertion souhaite rompre mon contrat(renouvelable d'un mois) car elle a peur d'être en liquidation en mai (convocation au tribunal)la formation se termine fin juin .
en gros j'ai compris qu'il souhaite que ce soit pole emploi qui prenne en charge
que dois je faire?

Merci

CG du forum marques de politesse

Par john65

Malheureusement, vous ne pouvez pas faire grand chose... D'après les informations que vous donnez, l'association a tout à fait le droit de rompre votre contrat, d'autant qu'elle est dans une situation difficile.

Mais cela ne devrait pas remettre en question le financement de votre formation par AGEFOS...

Sinon, il me semble qu'il existe des formations en ligne très abordables. Pour ma part c'est ce que j'ai fais pour ma formation en comptabilité. J'ai trouvé mon organisme sur ce site :[url=http://www.educadis.fr/]http://www.educadis.fr/[url]
en si cela peut vous aider

Par dokonate95

Bonjour,

Ce remboursement sera exigible à la date de rupture du contrat de travail.

[url=https://www.lestricolores.fr/article/domicilier-son-entreprise-chez-soi-locataire]domicilier sa société chez soi locataire[/url]